

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : **AFFAIRES FONCIERES - Résiliation du bail liant la Ville à l'imprimerie GAMOY sise 16 rue de Belfort**

Monsieur GOUFFRANT présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Consécutivement à l'accord donné par délibération du 5 avril 2007, la Ville de Bayonne a lancé un concours d'opérateurs en vue de la cession des parcelles BH 297 et BH 298 lui appartenant, aux 16 et 18 rue de Belfort.

La réalisation de cette opération implique la libération totale des immeubles concernés.

Des négociations ont été engagées avec l'imprimerie GAMOY qui occupe des locaux au 16 rue de Belfort en vue de son départ anticipé, le bail expirant en 2012.

Un accord est intervenu avec Monsieur GAMOY pour la résiliation anticipée du bail au 1^{er} septembre 2008 moyennant le paiement d'une indemnité d'éviction fixée à 10 000 €, montant correspondant à l'estimation des Services Fiscaux en date du 22 avril 2008.

.../...

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents permettant la résiliation anticipée du bail et le versement de l'indemnité d'éviction dans les conditions ci-dessus énoncées.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.